



Port au Prince, le 29 mars 2017

Monsieur Jude Alix Patrick SALOMON
Ministre de l'Economie et des Finances
En ses bureaux. -

Objet : Feuille de route

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre des orientations fixées par le Président de la République, traduites dans l'énoncé de politique générale que j'ai présenté au Sénat de la République le 14 mars 2017 et à la Chambre des Députés le 20 mars 2017, le Gouvernement a pris l'engagement de mettre Haïti sur la voie du développement.

Pour ce faire, le Président de la République et le Gouvernement font de l'économie et des finances une des composantes importantes des politiques publiques à mettre en œuvre au cours du quinquennat.

La présente feuille de route vous permettra de structurer vos actions conformément à mon énoncé de politique générale et aux avancées réalisées dans le cadre des plans et programmes du Ministère de l'Economie et des Finances.

Conformément aux missions du Ministère de l'Économie et des Finances, je vous demande, Monsieur le Ministre, de prendre toutes les dispositions pour faciliter une gestion saine des finances publiques, améliorer le cadre macroéconomique, renforcer la fonction de promotion économique et dynamiser le tissu productif du pays.

En suivant le programme et la démarche de modernisation de l'action publique, vous prendrez des dispositions pour que le ministère dont vous êtes chargé puisse participer aux efforts de la réforme de l'Etat, afin de permettre à l'Administration publique d'être efficace et efficiente.

Les défis à relever sont immenses, mais l'équipe gouvernementale poursuit un noble objectif : « fédérer les divers secteurs de la société autour du projet national de développement ». Je compte sur votre engagement et vous invite à vous assurer que les objectifs du plan d'action de votre Ministère soient atteints.

Monsieur le Ministre, dans la mise en œuvre de la politique de mon gouvernement, je vous confie la mission de conduire les réformes nécessaires au relèvement du secteur économique et financier à tous les niveaux. Dans cette perspective, je vous demande de prendre les actions suivantes :

1. Travailler avec les parties concernées sur la réforme des finances publiques ;
2. Mettre à jour et codifier les lois fiscales ;
3. Accélérer la mise en œuvre de la réforme des administrations fiscales (DGI, AGD) et de la politique fiscale ;
4. Faire une meilleure programmation et gestion des dépenses publiques ;
5. Généraliser le compte unique du trésor aux Collectivités Territoriales ;
6. Améliorer l'efficacité et la qualité des dépenses publiques ;
7. Assurer la stabilité du cadre macroéconomique ;
8. Faire adopter la loi triennale de programmation des investissements publics (un pourcentage prédéfini du budget de la République consacré exclusivement à la réalisation des projets stratégiques) ;
9. Mettre en place une Cellule Technique de Haut Niveau chargée de préparer une Banque de Projets couvrant les différents domaines des politiques publiques en vue de réduire les délais dans la mise en œuvre des projets stratégiques susceptibles d'être présentés à des partenaires potentiels (locaux et internationaux) souhaitant s'associer aux opportunités d'investissement offertes par le pays ;
10. Rationnaliser les choix budgétaires afin d'avoir une meilleure maîtrise du déficit budgétaire ;
11. Veiller à la bonne gouvernance et à l'équilibre financier des fonds de pension, des caisses de retraite, des entreprises d'assurance et des institutions de collecte des cotisations sociales ;
12. Lancer l'opération d'un « Grand Emprunt National » pour le financement des projets stratégiques ;
13. Renforcer le système de gestion de la dette et mettre en place un marché secondaire de la dette publique ;
14. Rationnaliser et simplifier les procédures de la chaîne institutionnelle (Ministères, CNMP, CSCCA) participant à l'exécution du budget ;

15. Assurer une meilleure coordination des programmes d'aides au développement avec les institutions concernées ;
16. Mettre en place une plateforme électronique de suivi des projets et des contrats ;
17. Rédiger, de concert avec le Ministère du Commerce et de l'Industrie et les institutions intéressées, le document stratégique de développement du secteur privé ;
18. Mettre en place le cadre incitatif pour soutenir les industries et entreprises de substitution à l'importation en vue de réduire la dépendance du pays des biens de base importés à l'étranger ;
19. Travailler avec les ministères du secteur économique en vue d'une meilleure coordination des politiques économiques et de leur mise en œuvre ;
20. Travailler à l'amélioration la performance d'Haïti dans les classements *Doing Business* de la Banque Mondiale et de *compétitivité* de *World Economic forum* ;
21. Travailler, avec les acteurs concernés, à une meilleure coordination et exécution de la réforme du climat des affaires ;
22. Finaliser les avants projets de loi à caractère économique en étude au MEF afin de les soumettre au Parlement ;
23. Travailler avec la BRH en vue d'une meilleure harmonisation des politiques budgétaires et monétaires ;
24. Travailler, de concert avec le Ministère du Commerce et de l'Industrie, à formaliser le secteur informel et à donner un statut juridique aux entrepreneurs évoluant en marge de la réglementation en vigueur ;
25. Élaborer et faire voter par le Parlement la loi réformant les jeux de hasard et confiant à l'État le droit de distribution de licence d'exploitation aux tenanciers des jeux de hasard ;
26. Améliorer la productivité des dépenses publiques et accroître la transparence budgétaire ;
27. Évaluer, contenir, suivre et comptabiliser les risques budgétaires ;
28. Faire une meilleure allocation des ressources budgétaires en donnant la priorité aux investissements et en maîtrisant les dépenses de fonctionnement ;
29. Renforcer la planification et l'évaluation des programmes d'investissement public ;
30. Elaborer avec les acteurs concernés, notamment le MCI, le MTPTC et le MENFP, une politique nationale d'innovation et une stratégie pour les 5 prochaines années. Cette politique définira le rôle du numérique et de l'innovation technologique dans la

modernisation de l'économie haïtienne, et permettra au pays de devenir dans les 10 prochaines années, le leader régional en innovation et recherche scientifique.

31. Mettre en place une « Agence Nationale pour la Science, la Technologie et l'Innovation » (ANSTI) constituée d'experts locaux et étrangers chargée de définir et de coordonner la mise en œuvre du cadre de développement du numérique et de l'innovation technologique dans le but d'améliorer la productivité de notre économie et l'efficacité dans l'administration publique ;

32. Développer des outils financiers alternatifs pour le financement des projets de développement national.

Je vous demande d'engager la préparation du budget 2017-2018 qui devra être approuvé par le conseil des Ministres et déposé dans les délais légaux au Parlement.

Vous aurez aussi la tâche de renforcer la transparence, la lutte contre la corruption et la bonne gestion des biens et deniers publics.

Il vous appartiendra d'organiser, de diriger et d'animer les services, équipes et agents de l'Etat placés sous votre responsabilité.

Enfin, vous devez travailler afin d'avoir une meilleure coordination avec les autres ministères et institutions de l'Exécutif, souvent trop tributaires des lourdeurs systémiques ralentissant l'exécution de leurs programmes.

Dans l'accomplissement de votre mission, vous aurez le soutien du Gouvernement et celui du Président de la République.

Comptant sur votre dévouement patriotique et votre sens de l'Etat, je vous renouvelle, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Jack Guy LAFONTANT
Premier Ministre

Vu et approuvé par le Président de la République

S.E. Jovenel MOISE

